

Document d'Informations Clés FCPR soumis au droit français

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NOM DU FONDS :	GROUPAMA MULTI PRIVATE ASSETS (le « Fonds »)
CODE ISIN :	Part ZC : FR001400SW63
NOM DE LA SOCIETE DE GESTION :	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT (la « Société de Gestion »)
CONTACTS :	Site internet : www.groupama-am.com Téléphone : 01 44 56 76 76
AGREMENT :	L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Groupama Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Groupama Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-93002 et réglementée par l'AMF.
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT	13/03/2025
D'INFORMATIONS CLES :	

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds commun de placement à risques (FCPR) soumis au droit français.

Durée : La durée du Fonds est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans. La durée du Fonds peut être réduite par anticipation sur décision de la Société de Gestion, conformément aux dispositions du Règlement et à la réglementation applicable.

Période de détention recommandée : Huit (8) ans

Objectifs : Le Fonds a pour objectif de financer des entreprises, via des parts de fonds, en mettant en œuvre les stratégies dites « Dette Privée » et « Capital Investissement », en souscrivant ou en acquérant, des parts de fonds d'investissement au titre des actifs Dette Privée et Capital Investissement.

L'objectif d'investissement du Fonds est de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant dans des parts de fonds d'investissement, investis principalement dans des actifs non cotés de la zone OCDE.

Le Fonds collectera des sommes auprès des investisseurs éligibles à la souscription des Parts du Fonds sur des périodes de souscription successives de vingt-quatre (24) mois décidées par la Société de Gestion. Le Fonds pourrait ainsi être, sur décision de la Société de Gestion, ouvert en permanence à la souscription.

Les sommes ainsi collectées à chaque période de souscription ont vocation à être investies conformément à la politique d'investissement du Fonds et notamment pour pouvoir respecter le Quota Réglementaire, lequel devra être atteint au plus tard à la clôture du deuxième (2^{ème}) exercice qui suit celui au cours duquel le Fonds a été constitué.

Les investissements du Fonds (hors trésorerie) seront réalisés comme suit : en parts de fonds d'investissement, investis principalement en titres de capital ou assimilés et en titres donnant accès au capital (obligations convertibles, obligations remboursables en actions, obligations à bons de souscription d'actions) émis principalement par des sociétés non cotées (ci-après les actifs « Capital Investissement ») ; en parts de fonds d'investissement, investis principalement en titres de créances ou assimilés et en titres donnant accès au capital (obligations convertibles, obligations remboursables en actions, obligations à bons de souscription d'actions) émis principalement par des sociétés non cotées (ci-après les actifs « Dette Privée »), ainsi qu'en titres monétaires ou fonds monétaires, en actions ou obligations listées de pays de l'OCDE, investis directement ou indirectement, en numéraire (cash) (ci-après les actifs « Diversification »).

Les actifs de « Capital Investissement » et de « Dette Privée » pourront avoir pour objet la détention, le financement, le développement, la construction ou l'exploitation d'actifs d'infrastructure contribuant à la transition énergétique, y compris d'actifs de production d'énergie(s) renouvelable(s) (solaire, éolien, méthanisation, etc.)

Les actifs Capital Investissement représenteront de cinquante-cinq pour cent (55 %) à soixante-dix pour cent (70 %) de l'actif net du Fonds, tandis que les actifs Dette Privée du Fonds représenteront entre vingt pour cent (20%) et quarante pour cent (40%) de l'actif net du Fonds. Les investissements correspondent à la plus haute valeur entre le prix de revient et l'engagement de souscription pris dans chaque fonds d'investissement sous-jacent.

Les actifs Diversification représenteront de dix pour cent (10%) à vingt-cinq pour cent (25%) de l'actif net du Fonds, et seront constitués a minima de dix pour cent (10%) de titres monétaires ou de fonds monétaires ou de fonds obligataires, et/ou produits assimilés (dépôts à terme ; bons du Trésor ; titres négociables à moyen terme ; certificats de dépôt négociable (CDN) ; titres de créance négociable (TCN) ; numéraire (cash)) (ci-après les "Actifs Liquides"), le complément pouvant être investis directement ou indirectement en actions ou obligations listées de pays de l'OCDE.

Toutefois, cette allocation constitue une allocation cible en conditions normales de marché et doit être appréhendée comme un objectif général.

Nom du dépositaire : CACEIS.

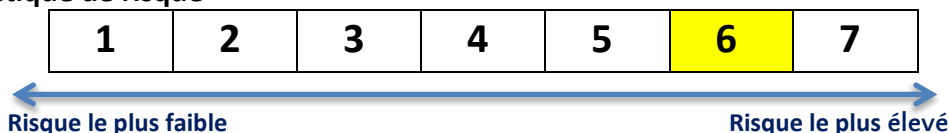
Investisseurs de détail visés : Les **US Persons** ne sont pas autorisées à souscrire des parts du Fonds. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Les caractéristiques du Fonds sont décrites dans le Règlement qui vous sera remis avant la souscription. Le DIC, le Règlement et le rapport annuel sont disponibles en Français sur le site internet de Groupama Asset Management : www.groupama-am.com. Vous pouvez également demander

une copie gratuite papier ou électronique sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvement sur les marchés ou d'une impossibilité de la part du Fonds de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité du Fonds à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, compte tenu de l'absence d'un marché liquide secondaire pour les parts émises par le Fonds (lié notamment à la nature du produit), vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement le produit ou devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Ce Fonds présente d'autres risques tels que le risque de crédit, ou le risque de liquidité. Nous vous invitons à consulter le Règlement du Fonds pour plus d'informations sur les risques matériellement pertinents pour le Fonds mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ces scénarios représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 8 ans

Exemple d'investissement : 10.000 euros

Scenarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)
Scenario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scenario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8670 €	3780 €
	Rendement annuel moyen	-13.30%	-11.45%
Scenario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9240 €	4850 €
	Rendement annuel moyen	-7.60%	-9.30%
Scenario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10490 €	12860 €
	Rendement annuel moyen	4.90%	3.19%
Scenario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12490 €	39100 €
	Rendement annuel moyen	24.90%	18.58%

Les scénarios visés ci-dessus ne valent que pour une sortie après la période de 8 ans, et ne sauraient s'appliquer (notamment par extrapolations) en cas de sortie avant cette période de détention recommandée de 8 ans.

Que se passe-t-il si Groupama Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de la Société de Gestion de portefeuille, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et sur la période d'investissement recommandée.

Nous avons supposé :

- que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10.000 euros sont investis

Investissements de 10.000 EUR		
Scenarios	Sortie après 1 an	Sortie après 8 ans
Coûts totaux	375 €	4404 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.75%	3.87%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.07% avant déduction et de 3.19% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.0 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. Il n'est pas envisagé de prélever des droits d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	0.5% maximum du montant de rachat. Il n'est pas envisagé de prélever des droits de sortie.	0 €
Coûts récurrents (NB : prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3.65 % de la valeur de votre investissement par an. Ces frais comprennent la rémunération de la Société de gestion, du dépositaire, du commissaire aux comptes, les autres frais (assurances...), ainsi que les frais de gestion indirects.	365 €
Coûts de transaction	0.1 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus par le Fonds lorsque la Société de Gestion procède aux investissements et désinvestissements du Fonds dans les sociétés du portefeuille. Le montant réel varie en fonction de la quantité des opérations d'investissement et de désinvestissement.	10 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €
Commissions d'intéressement	Absence de « <i>carried interest</i> ».	0 €

¹ Les frais de constitution du Fonds, représentant un montant fixe, ont été pris en compte en retenant pour hypothèse un montant total des souscriptions égal à 7,5 millions Euros.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux articles 22 à 26 du Règlement du Fonds disponible sur le site de la Société de Gestion.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : Huit (8) ans. La durée de recommandation minimum requise est fonction des objectifs de l'investisseur, son expérience, son horizon de placement, la fiscalité applicable et son degré d'acceptation du risque.

Les porteurs de Parts du Fonds peuvent demander le rachat de leurs Parts pendant toute la durée de vie du Fonds telle que définie à l'article 8 à compter de l'expiration d'un délai d'un (1) an suivant la Date de Constitution du Fonds. Les demandes de rachat seront traitées par la Société de Gestion dans les conditions exposées à l'article 11.2 du Règlement du Fonds.

La cession des Parts du Fonds au profit d'un autre porteur, ou d'un tiers, demeure possible et devra alors intervenir en application des dispositions de l'article 12 du Règlement du Fonds. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que, compte tenu de l'absence d'un marché liquide secondaire pour les Parts émises par le Fonds (lié notamment à la nature du produit), vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement le produit ou devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le produit sont à adresser à votre distributeur qui prendra toute mesure nécessaire. Vous avez également la possibilité de contacter la Société de Gestion (www.groupama-am.com) par e-mail à l'adresse suivante : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr ou par courrier postal adressé au 25, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris.

Autres informations pertinentes

En cas de désaccord sur la réponse, il est possible de saisir le médiateur de l'AMF : Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082 PARIS cedex 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site : www.amf-france.org

Le DIC, le Règlement et le rapport annuel sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management : www.groupama-am.com et sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris – France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.